REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
CIRCONSCRIPTION DE LA GENDARMERIE DE MAHAJANGA
SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 007/2025-CIR/2.PRMP

1. Le **MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURES DES PRODUITS PETITS MATERIELS ET MENUES DEPENSES ENTRETIENS TELLES QUE BALAI BROSSE, CORBEILLE A ORDURE ET AUTRES POUR LA CIRGN MAHAJANGA ET DU GROUPEMENT BOENY** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Toby Kolonely JEAN PHILIPPE Mahajanga**
Rue : **Avenue de France**
Etage / Numero de Bureau : **Rez de chaussée à Etat-Major CIRGN Mahajanga**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de la CIRGN/SAF Mahajanga et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **à Monsieur la PRMP de la CIRGN Mahajanga au bureau de la CIRGN/SAF** au plus tard le **05/05/2025** à **12 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 24/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics